



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 décembre 2011  
Français  
Original : anglais

### Commission de statistique

#### Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Questions soumises pour information : statistiques du commerce international des marchandises

### Statistiques du commerce international des marchandises

#### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Le présent rapport a été établi à la demande de la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session (voir E/2011/24, chap. I.A). Il décrit les activités entreprises pour donner suite aux demandes formulées par la Commission concernant la mise en œuvre des nouvelles recommandations pour la collecte et la compilation des statistiques du commerce international de marchandises, figurant dans *Statistiques du commerce international de marchandises : Concepts et définitions, 2010*. Le rapport présente le projet de *Statistiques du commerce international de marchandises : Manuel des statisticiens, Rev.1*, qui sert de document de base, établi par la Division de statistique à la suite de consultations à l'échelle mondiale et avec l'aide d'experts d'instituts nationaux de statistique, d'administrations nationales des douanes et d'organisations internationales. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

\* E/CN.3/2012/1.



## I. Introduction

1. À sa quarante et unième session, la Commission de statistique a approuvé l'ouvrage intitulé *Statistiques du commerce international de marchandises : Concepts et définitions, 2010* (SCIM 2010)<sup>1</sup> ainsi que le programme proposé pour mettre en œuvre les dispositions qui y figurent, y compris la révision de *Statistiques du commerce international de marchandises : Manuel des statisticiens*<sup>2</sup> et la poursuite des activités d'assistance technique [voir E/2010/24, chap. I.B, décision 41/103, par. b)]. Dans la même décision [par. c)], la Commission a prié le Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international de marchandises et l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises de continuer leurs travaux, de mettre l'accent sur la mise en œuvre des concepts et définitions présentés dans SCIM 2010 et de tenir dûment compte des particularités nationales, de l'harmonisation à l'échelle nationale et régionale des pratiques en matière de compilation de statistiques et de la réalisation d'études comparatives connexes.

2. La Commission a demandé que plus d'attention soit accordée au renforcement des dispositifs institutionnels à l'échelle des pays afin qu'il existe des mécanismes adéquats de coordination nationale permettant d'établir des statistiques de qualité sur le commerce international de marchandises; il faudrait également assurer la coopération avec les statisticiens du commerce international des services, de la balance des paiements et de la comptabilité nationale [décision 41/103, par. d)].

3. Toujours dans sa décision 41/103, la Commission a reconnu l'importance de Comtrade, base de données et centre d'information de portée mondiale sur le commerce international des marchandises, et a demandé à la Division de statistique d'en perfectionner les fonctions et les métadonnées [par. e)], et a conseillé de tenir dûment compte, dans le cadre du futur programme de recherche, des nouvelles exigences en matière de politique commerciale et des questions relatives à la mondialisation; et a recommandé à cet égard d'étudier de façon plus approfondie l'articulation avec les statistiques relatives aux entreprises et l'évaluation du commerce des marchandises en termes de valeur ajoutée.

4. Le présent rapport décrit les activités menées pour donner suite aux demandes de la Commission (sect. II); donne un aperçu des directives révisées concernant la compilation des données (sect. III); et expose la suite du programme de mise en œuvre concernant les nouvelles recommandations en matière de statistiques du commerce international de marchandises, y compris leur articulation avec les statistiques relatives aux entreprises et l'élaboration de directives pratiques pour le calcul des indices du commerce extérieur. La conclusion souligne les principaux éléments présentés dans le rapport qui donnent suite aux demandes de la Commission.

---

<sup>1</sup> Série M, n° 52/Rev.3 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.XVII.13).

<sup>2</sup> Série F, n° 87 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.XVII.17).

## II. Activités menées pour donner suite à la décision de la Commission

### A. Questionnaire sur les plans de mise en œuvre de SCIM 2010

5. À titre de première suite donnée aux demandes de la Commission, la Division de statistique, en mai 2010, a informé les pays des recommandations internationales récemment adoptées figurant dans SCIM 2010, en les encourageant vivement à établir des plans en vue de leur application, y compris par le moyen de dispositions institutionnelles efficaces et coordonnées. La Division de statistique a joint à son message un court sondage portant sur la mise en œuvre de SCIM 2010, auquel ont répondu 100 pays. Presque un tiers des pays devraient appliquer la plupart des nouvelles recommandations pour l'exercice 2011 et un autre tiers pour l'exercice 2012. Les pays ont en particulier souligné que la coopération avec d'autres institutions et la fourniture d'orientations sur l'application des recommandations seraient des facteurs essentiels de réussite de cette mise en application. Ils ont souligné l'importance de la version révisée du *Manuel des statisticiens*<sup>3</sup>.

### B. Révision du *Manuel des statisticiens*

6. L'ouvrage intitulé *Statistiques du commerce international de marchandises : Manuel des statisticiens*, établi par la Division de statistique et le Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international de marchandises, contient des directives révisées pour la compilation des statistiques du commerce international de marchandises. Une version préliminaire est fournie pour information à titre de document de base du présent rapport.

#### *Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international de marchandises*

7. Le Groupe d'experts, qui se compose de spécialistes du commerce de marchandises appartenant à l'administration de pays développés et en développement ou à des organisations internationales, a établi les grandes lignes du *Manuel des statisticiens* dans le courant de 2010, et s'est accordé sur le contenu de ses différents chapitres à sa première réunion virtuelle, qui s'est tenue du 12 janvier au 28 février 2011<sup>4</sup>. La Division de statistique a ensuite rédigé les chapitres du Manuel et organisé deux autres réunions virtuelles avec le Groupe d'experts pour débattre des deux premières séries de projets de chapitre. De nombreux membres du Groupe d'experts ont activement contribué en fournissant des exemples, des éléments rédactionnels et des observations. Lors de sa quatrième et dernière réunion virtuelle, tenue à la mi-décembre 2011, le Groupe d'experts a approuvé le projet de Manuel, sous réserve de l'adoption de plusieurs amendements et clarifications

<sup>3</sup> Le rapport détaillé sur les réponses au questionnaire de la Division de statistique sur les plans de mise en œuvre de SCIM 2010 peut être consulté sur la page Web : <http://unstats.un.org/unsd/trade/EG-IMTS/EG-IMTS%20web%20announcement.htm>.

<sup>4</sup> Une réunion virtuelle se déroule sous la forme d'un débat utilisant des moyens télématiques sur une période définie. Pour plus de détails, voir le rapport sur la première réunion virtuelle consacrée à la mise à jour du Manuel, 12 janvier-28 février 2011, rapport qui peut également être consulté sur la page Web : <http://unstats.un.org/unsd/trade/EG-IMTS/EG-IMTS%20web%20announcement.htm>.

approuvés lors de cette réunion. L'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises a été informée de la marche des travaux à tous les stades du processus de rédaction. Les membres de l'Équipe spéciale ont également examiné et commenté les projets de chapitre lors des réunions virtuelles et y ont apporté leurs contributions.

#### *Concertation à l'échelle mondiale avec les pays*

8. Une concertation à l'échelle mondiale sur la version préliminaire annotée du Manuel a eu lieu entre mars et mai 2011. Au total, 86 pays (ou zones) ont participé à cette consultation et ont rempli le questionnaire. Il ressort de leurs réponses que l'écrasante majorité des pays approuvent les propositions de contenu des chapitres. La majorité des pays participants ont fait, sur les différents chapitres et sur des questions particulières, des observations souvent très détaillées qui ont utilement orienté et alimenté le processus de rédaction<sup>5</sup>.

#### *Réunion sur les problèmes de compilation en décembre 2011*

9. Lors d'une réunion sur les problèmes liés à la compilation de données statistiques sur le commerce international des marchandises, qui s'est tenue à Mexico du 6 au 9 décembre 2011, des statisticiens provenant de pays développés et en développement et d'organisations internationales ont examiné l'ensemble des projets de chapitre du Manuel révisé et ont apporté de nouvelles observations et suggestions, y compris des exemples, afin de les améliorer.

### **C. Demande de nouveaux types de données et mise à jour de Comtrade**

10. À la suite de l'adoption de SCMI 2010, la Division de statistique et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont révisé les demandes de données qu'elles présentent aux pays<sup>6</sup> pour y ajouter quatre nouveaux éléments : a) le pays de consignment comme deuxième pays ou zone partenaire; b) les importations franco à bord (FAB) comme deuxième valeur pour les importations; c) le mode de transport; et d) le code douanier (ou le code de transaction applicable)<sup>7</sup>. La Division de statistique procède à la mise à niveau de sa base de données Comtrade, de façon à pouvoir traiter ces nouveaux éléments. Les détails concernant leur diffusion et leur présentation seront examinés plus avant avec le Groupe d'experts et l'Équipe spéciale.

11. Les incidences de la crise financière sur le commerce mondial ont fait ressortir la nécessité d'une analyse à court terme de flux commerciaux déterminés. À cet

<sup>5</sup> Voir le rapport sur les résultats de la consultation à l'échelle mondiale sur la version préliminaire annotée du Manuel, qui peut également être consulté sur la page Web : <http://unstats.un.org/unsd/trade/EG-IMTS/EG-IMTS%20web%20announcement.htm>.

<sup>6</sup> La Division de statistique de l'ONU et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) coopèrent pour la collecte des données annuelles sur le commerce de marchandises. L'OCDE demande leurs données à ses pays membres et les transmet dès réception à la Division de statistique.

<sup>7</sup> Le formulaire de demande de données révisé peut être consulté sur le site Web de la Division de statistique à la page : [http://unstats.un.org/unsd/trade/IMTS/IMTS%20data%20request%20%202011%20\(French\).pdf](http://unstats.un.org/unsd/trade/IMTS/IMTS%20data%20request%20%202011%20(French).pdf).

égard, de nombreux pays communiquent déjà des données commerciales mensuelles détaillées, mais ces données ne sont pas encore disponibles au niveau mondial et sous une forme aussi normalisée que les données annuelles. Pour répondre à cette demande des utilisateurs, la Division de statistique a demandé aux pays, en avril 2010 : a) de lui fournir des données commerciales détaillées pour chacun des trois premiers mois de l'année 2010 aux fins d'essais; et b) de lui fournir régulièrement de telles données à compter de janvier 2011. Quatre-vingt-huit pays ont répondu positivement à cette initiative. La Division a établi un système pilote de traitement et de diffusion, et traite désormais régulièrement une série de pays. Il est prévu de diffuser à l'intention du public d'ici à 2013 ou 2014 des données commerciales mensuelles du niveau de qualité et de fonctionnalité que l'on attend généralement du système Comtrade.

#### **D. Forum mondial sur les statistiques du commerce, séminaires et ateliers**

12. En février 2011, la Division de statistique et EUROSTAT, en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a organisé le Forum mondial sur les statistiques du commerce dans les locaux de l'Organisation mondiale du commerce, à Genève (Suisse)<sup>8</sup>. L'événement a rassemblé près de 200 décideurs, chercheurs et spécialistes de statistique commerciale de plus de 70 pays. Le Forum mondial, qui faisait suite aux décisions prises en 2010 par la Commission de statistique, a abouti à la formulation de recommandations explicites visant à renforcer l'utilité des statistiques commerciales internationales, par exemple en améliorant la qualité et la résolution des statistiques du commerce international de services, en connectant et en intégrant les statistiques commerciales à d'autres statistiques économiques et en élaborant des mesures permettant de prendre en compte la fragmentation géographique des processus de production. Le Forum a invité les organismes nationaux intervenant dans la collecte et la diffusion de statistiques commerciales internationales à coopérer plus étroitement pour réaliser ces améliorations.

13. Dans le sillage du Forum mondial, la Division de statistique a organisé des séminaires régionaux à Vilnius, en septembre 2011, et à Beijing, en octobre 2011, auxquels ont participé au total près de 200 statisticiens de 41 pays ou zones d'Europe de l'Est et du Sud et d'Asie. Les participants ont examiné les nouvelles recommandations et leur mise en œuvre, tout en réservant suffisamment de temps pour discuter des questions soulevées lors du Forum mondial, en particulier l'articulation entre les statistiques commerciales et d'autres statistiques économiques. À Beijing, une attention particulière a été consacrée à la question des échanges de valeur ajoutée et de leur mesure. Les nouvelles recommandations de SCIM 2010 ont également été examinées lors d'un atelier régional organisé conjointement avec le secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), qui s'est tenu à Lusaka en novembre 2010.

<sup>8</sup> Une documentation détaillée, établie par la Division de statistique, EUROSTAT, l'Organisation mondiale du commerce et l'OCDE, peut être consultée sur la page Web : [http://unstats.un.org/unsd/trade/s\\_geneva2011/outcome.htm](http://unstats.un.org/unsd/trade/s_geneva2011/outcome.htm).

## E. Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises

### *Une conception des statistiques commerciales et de l'articulation des statistiques commerciales avec les statistiques relatives aux entreprises*

14. Lors de ses récentes réunions, l'Équipe spéciale a porté son attention sur la mise en œuvre de SCIM 2010 et sur la nécessité de faire évoluer le *Manuel des statisticiens*. Un débat sur la mondialisation économique résultant de la fragmentation géographique des chaînes de production a également été lancé par l'Organisation mondiale du commerce lors de la réunion de l'Équipe spéciale les 23 et 24 mars 2010 à Beyrouth, et poursuivi par la Division de statistique et EUROSTAT durant les préparatifs du Forum mondial sur les statistiques du commerce. Il y a été reconnu que se faisait jour la nécessité de développer davantage les statistiques commerciales afin de mieux mesurer les échanges et la production mondiale. Dans ce contexte, et dans le cadre des préparatifs du Forum mondial, plusieurs membres de l'Équipe spéciale ont approuvé une note de synthèse conjointe datée de janvier 2011 et intitulée « International Trade Information Systems in 2020 » (Les systèmes d'information sur le commerce international en 2020) (Vision 2020)<sup>9</sup>, qui définissait des objectifs concrets pour l'avenir des statistiques commerciales, y compris l'intégration des statistiques du commerce des biens et services, et l'articulation des statistiques commerciales avec d'autres statistiques économiques, sociales, environnementales et financières.

15. L'Équipe spéciale et ses membres ont fourni des contributions utiles aux travaux des autres groupes. Par exemple, l'Équipe spéciale a formulé des observations sur le guide intitulé « The Impact of globalization on national accounts » (Les incidences de la mondialisation sur les comptes nationaux), qui avait été établi par un groupe d'experts réuni par la Commission économique pour l'Europe avec l'appui de l'OCDE et d'EUROSTAT. L'Équipe spéciale a également contribué à des travaux sur les indices commerciaux, ayant participé ces dernières années à l'élaboration de l'ouvrage intitulé *Export and Import Price Index Manual* (Manuel des indices des prix à l'exportation et à l'importation). Au cours des prochaines années, l'Équipe spéciale poursuivra ces travaux axés sur les nouvelles évolutions dans le domaine des indices du commerce extérieur et de l'utilisation des valeurs unitaires et des prix commerciaux.

16. Un très important effort conjoint permanent de l'Équipe spéciale concerne l'ensemble commun de données, qui vise à harmoniser les séries chronologiques sur les statistiques du commerce de marchandises en utilisant les normes internationales de référence<sup>10</sup>. L'ensemble commun de données est actualisé une fois par an, dans la période d'octobre à novembre. L'Équipe spéciale a noté qu'il fallait améliorer la facilité d'utilisation de l'ensemble commun de données et y ajouter d'autres fonctionnalités, telles que les groupements régionaux (prédéfinis ou dynamiques) et d'autres agrégats définis par l'utilisateur.

---

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le site Web de l'Organisation mondiale du commerce à l'adresse : [http://imts.wto.org/task\\_e.htm](http://imts.wto.org/task_e.htm).

### III. Vue d'ensemble des directives révisées en matière d'établissement des données

17. La mise à jour du *Manuel des statisticiens* constitue la pierre angulaire du plan d'action de la Division de statistique relatif à l'application des instructions énoncées dans SCIM 2010. Le Manuel contient des explications plus complètes et plus détaillées sur certaines recommandations et donne des directives d'emploi au compilateur en décrivant les pratiques optimales applicables dans différents cas. La structure de la nouvelle édition est en grande partie semblable à celle de la version originale de 2004; l'ouvrage est assorti de mises à jour devenues nécessaires qui, d'une part, incorporent les directives sur l'application des nouvelles recommandations et les suggestions propices contenues dans la version 2010, et d'autre part, rendent compte des nouvelles pratiques ou des pratiques actualisées des différents pays. Suivant la logique des opérations d'établissement des données, le Manuel s'ouvre sur le cadre juridique et les sources de données (partie I). La partie II couvre l'ensemble des opérations d'établissement des données tandis que la partie III traite de celles opérations qui sont liées à des types de données particuliers et la partie IV, de questions concernant des catégories précises de marchandises. Les questions relatives à la diffusion des données sont traitées dans la partie V (Métadonnées et diffusion); les indices du commerce extérieur et les données ajustées en fonction des variations saisonnières sont examinés dans la partie VI.

#### *Partie I : cadre juridique et sources de données*

18. Par rapport au texte correspondant du précédent manuel, ce chapitre fournit des informations plus détaillées sur la mise en place et la gestion d'un cadre juridique permettant de collecter, de compiler et de diffuser les statistiques et les sources de données pertinentes, le tout accompagné d'exemples de pays. Il s'appuie sur les nouvelles recommandations contenues dans SCIM 2010 concernant les dispositions institutionnelles et les sources de données.

#### *Partie II : établissement des données*

19. La partie II couvre les questions clefs liées à l'établissement des statistiques du commerce de marchandises. La plupart des informations qu'elle contient sont nouvelles. Les thèmes traités portent sur les dispositions institutionnelles, l'intégration de données provenant de sources différentes, le traitement des données, leur qualité et l'articulation des statistiques du commerce avec les statistiques sur les entreprises.

#### *Partie III : établissement de types de données particuliers*

20. La partie III décrit la compilation de types de données particuliers, tels que la date d'enregistrement, la classification par produit, la valeur statistique, le pays partenaire, les mesures des quantités et le mode de transport. L'accent est mis en particulier sur l'établissement des nouveaux champs de données présentés dans SCIM 2010, tels que le deuxième pays partenaire, la valeur des importations franco à bord, le mode de transport et le code de régime douanier.

*Partie IV : établissement des données sur le commerce de certaines catégories de marchandises*

21. La partie IV traite de l'établissement des données concernant certaines catégories de marchandises pour lesquelles les données sont difficiles à établir ou à classer séparément : c'est le cas des marchandises exportées pour transformation ou destinées aux échanges intra-entreprises, des navires, des aéronefs, de l'électricité, du gaz, du pétrole et de l'eau. Bien des pays ont encore du mal à saisir ces catégories de marchandises; à cet égard, des directives et des exemples de bonne pratique sont proposés.

*Partie V : métadonnées et diffusion; partie VI : indices du commerce extérieur et données ajustées en fonction des variations saisonnières*

22. La partie V énonce le contenu des métadonnées relatives aux statistiques du commerce de marchandises et donne des conseils, assortis d'exemples, sur la manière de présenter et de diffuser ces métadonnées; à la rubrique Diffusion, figurent des directives additionnelles accompagnées d'exemples sur des sujets tels que la confidentialité, la politique de révision et l'utilisation des outils technologiques. La partie VI comporte un texte d'introduction instructif assorti d'exemples instructifs à l'intention des compilateurs de statistiques du commerce de marchandises. Le précédent Manuel des statisticiens ne comportait pas d'informations détaillées sur ces sujets.

## **IV. Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre de SCIM 2010**

### **A. Accroître l'utilité des statistiques du commerce international de marchandises**

23. L'objectif recherché par la mise en œuvre de SCIM 2010 n'est pas seulement de continuer à fournir des statistiques comparables de qualité sur le commerce international de marchandises, mais aussi d'accroître l'utilité des statistiques commerciales comme source centrale de données relatives à l'analyse de la mondialisation. La première étape consistera à mettre en œuvre les instructions régissant les nouveaux types de données énoncées dans SCIM 2010, à savoir le mode de transport, le deuxième pays partenaire pour les importations et les exportations, les importations franco à bord en plus des importations coût, assurance et fret, et l'identification de certaines transactions commerciales par le biais des codes de régimes douaniers, ce qui permettra de mieux comprendre la mondialisation et les pratiques commerciales internationales.

24. La deuxième étape consistera à établir un lien entre les statistiques du commerce et les statistiques sur les entreprises, ce qui ouvre la possibilité d'obtenir des informations sur le commerce dans de nombreux contextes nouveaux sans alourdir la tâche des fournisseurs de données. L'établissement d'un lien entre les statistiques du commerce et les statistiques sur les entreprises permet, par exemple, d'analyser les retombées du commerce sur l'emploi, sur les salaires et sur le développement économique aux niveaux national et infranational. La poursuite de l'intégration des statistiques du commerce des biens et services constitue un autre



aspect important de la mise en œuvre de SCIM 2010. La Division de statistique s'engage à travailler sur ces sujets conformément aux conclusions du Forum mondial sur les statistiques du commerce (voir sections II.D et II.E).

## **B. Achèvement du *Manuel des statisticiens* et poursuite de son évolution : participation continue du Groupe d'experts**

25. Le *Manuel des statisticiens* sera achevé dans le courant de l'année 2012 puis soumis pour traduction et publication. Une fois le texte présenté, d'autres améliorations pourraient être apportées aux descriptions de certaines questions traitées dans le Manuel et des directives à leur sujet au fur et à mesure que des informations nouvelles et complémentaires apparaîtront. C'est pourquoi la Division de statistique prévoit de créer un site Web concernant la version actualisée du Manuel pour garantir que les informations fournies sur les différents sujets soient constamment améliorées. Il est prévu d'y ajouter un plus grand nombre d'exemples et de pratiques de référence. Par ailleurs, une ligne de téléassistance sera lancée pour répondre aux questions relatives à l'interprétation conceptuelle et la compilation des statistiques; l'utilisation d'autres outils tels que la formation en ligne est à l'étude. Un autre aspect important concerne la fourniture d'orientations pratiques sur le calcul des indices du commerce extérieur allant au-delà de ce qui est offert dans le Manuel. La Division de statistique consultera les pays au sujet de leurs besoins spécifiques dans ce domaine.

26. Pour aller plus loin dans la mise en œuvre, la Division de statistique s'appuiera sur la participation continue et les contributions du Groupe d'experts. À cet égard, il a été proposé d'actualiser le mandat de ce dernier pour prendre en compte les activités futures et de soumettre à la Commission de statistique des rapports périodiques sur les travaux du Groupe d'experts (voir l'annexe pour le mandat actualisé).

## **C. Assistance technique**

27. La Commission de statistique s'engage à poursuivre ses activités en matière d'assistance technique, dont la tenue d'une série d'ateliers et de séminaires régionaux à l'intention des pays en développement portant sur les nouvelles recommandations et les méthodes pratiques de leur application. Il est provisoirement prévu d'organiser deux ateliers par an et d'assurer une formation auprès des pays qui en ont le plus besoin, dans la limite des ressources disponibles. Des membres du Groupe d'experts et de l'Équipe spéciale devraient participer à ces ateliers en tant que personnes-ressources et partager à ce titre les expériences de leur pays ou de leur organisation.

## **D. Mise à niveau de la base de données statistiques sur le commerce des marchandises de l'ONU**

28. La mise à niveau de la base de données Comtrade à l'horizon 2013-2014, en vue d'héberger et de diffuser les nouveaux types de données, constituera un élément important des activités liées à la mise en œuvre des nouvelles recommandations. Elle portera notamment sur la collecte et la diffusion de données mensuelles et

trimestrielles, pour lesquelles a été mis en place un système pilote de collecte et de traitement, et une diffusion initiale à titre d'essai a été réalisée. En outre, la Division de statistique a poursuivi le renforcement de sa base de données sur les statistiques commerciales et de sa fonction de fournisseur de métadonnées.

## **E. Programme de recherche et coopération internationale**

29. SCIM 2010 et le *Manuel des statisticiens* abordent de nombreuses questions, dont certaines sont traitées pour la première fois dans un manuel conçu pour une diffusion internationale de données. Certaines de ces questions nécessitent cependant des recherches plus poussées et d'autres se situent au-delà de la portée des recommandations internationales et du *Manuel des statisticiens*. Les questions exigeant un examen plus approfondi sont les suivantes : a) les déséquilibres présentés par les statistiques des partenaires; b) le besoin d'autres méthodes novatrices permettant de lier les statistiques du commerce et les statistiques sur les entreprises dans le cadre d'une démarche intégrée touchant les statistiques économiques; c) la recherche de moyens permettant d'évaluer le commerce sous l'angle de la valeur ajoutée et de préciser la nature de la chaîne de production internationale; d) les pratiques de référence en matière de compilation des indices du commerce et de divers indicateurs analytiques; et e) le recensement des moyens permettant de fournir de meilleures informations sur les quantités.

30. Consciente de l'importance que revêt la fourniture d'informations en plus grande quantité et de meilleure qualité sur le commerce international, la Division de statistique s'attachera à promouvoir un échange actif des informations sur les pratiques de référence, sur les nouvelles classifications ou les classifications révisées, sur l'évolution des modes opératoires à l'échelle mondiale, et sur les dernières recherches, les nouvelles publications ou les nouveaux rapports. La Division s'engage à améliorer le flux des échanges d'informations en faisant usage de ses propres sites Web, notamment le site du Forum mondial sur les statistiques du commerce et les sites respectifs de son Service des statistiques du commerce relatifs aux statistiques du commerce international de marchandises et aux statistiques du commerce international des services. À ce sujet, les activités de la Division porteront également sur la poursuite des travaux tant du Groupe d'experts que de l'Équipe spéciale, sur la promotion d'un réel échange d'idées et sur la coopération avec les statisticiens et les chercheurs dans les domaines statistiques connexes.

## **V. Conclusions**

31. Le présent rapport apporte une réponse aux demandes exprimées par la Commission de statistique à sa quarante et unième session, tenue en 2010. Il en ressort en particulier les éléments suivants :

a) Le *Manuel révisé des statisticiens (International Merchandise Trade Statistics Compilers Manual, Rev.1)* a été élaboré;

b) Les activités en matière d'assistance technique concernant les statistiques du commerce international des marchandises se sont poursuivies et ont notamment comporté un atelier et deux séminaires régionaux;

c) L'importance de l'amélioration des dispositions institutionnelles a fait l'objet d'une attention particulière dans la version actualisée du *Manuel des statisticiens* et dans le cadre des activités de formation;

d) Les réunions conjointes de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises et de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services se sont poursuivies en 2010 et 2011;

e) La Division de statistique a pris des mesures visant à mettre à niveau sa base de données statistiques Comtrade, qui permettra la collecte et la diffusion de données mensuelles et trimestrielles sur le commerce;

f) Le Forum mondial sur les statistiques du commerce a accordé toute l'attention voulue aux nouveaux besoins en matière de politique commerciale et aux questions relatives à la mondialisation, et il s'est explicitement prononcé en faveur de l'amélioration du lien entre les statistiques du commerce et les statistiques sur les entreprises. Il a également accueilli la présentation des conclusions d'études sur le commerce du point de vue de la valeur ajoutée.

32. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

## Annexe

### **Mandat actualisé du Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques du commerce international de marchandises\***

1. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques du commerce international de marchandises a été créé dans le but de :
  - a) Fournir des directives concernant la mise en œuvre des recommandations révisées décrites dans SCIM 2010 suite à leur adoption par la Commission de statistique;
  - b) Contribuer à l'élaboration de nouvelles directives en matière d'établissement de statistiques.
2. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques du commerce international de marchandises se réunira à la demande de la Division de statistique de l'ONU.
3. La Division de statistique de l'ONU, en tant que convocateur du Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques du commerce international de marchandises, présentera à la Commission de statistique des rapports périodiques sur l'état d'avancement de la révision et de la mise en œuvre des recommandations révisées.

---

\* Le texte du précédent mandat figure dans le document E/CN.3/2008/10, annexe.